

Semaine d'accueil PSTG (mi-temps), FSTG (temps plein), contractuels alternants M2, AED en préprofessionnalisation M2 du 26 au 29 août 2024

Campus universitaire : 2 byd Gabriel, Dijon INSPE : 51 rue Charles Dumont, Dijon

- ⇒ Les PSTG & FSTG sont accueillis le lundi 26 août matin, sur le campus universitaire
- ⇒ Les contractuels alternants M2 et les AEd en préprofessionnalisation M2 sont accueillis à partir du lundi 26 août après-midi, à l'INSPE.

Lundi 26 août 2024		Mardi 27 août 2024	Mercredi 28 août 2024	Jeudi 29 août 2024	Vendredi 30 août : pré-rentre en établissement
10h-11h : Campus universitaire : amphi à déterminer	9h-12h : INSPÉ Formation « gestion de classe » par groupes constitués -> Essentiels, Jour 1 Heure 1. Études de cas concrets sur des postures d'élèves et interventions, ressources possibles OU Formation différenciée (en fonction des publics) par discipline : construction d'une première séquence Groupes : voir planning spécifique Sauf CPE -> en établissement d'affectation	9h-12h : INSPÉ Formation « gestion de classe » par groupes constitués -> Essentiels, Jour 1 Heure 1. Études de cas concrets sur des postures d'élèves et interventions, ressources possibles OU Formation différenciée (en fonction des publics) par discipline : construction d'une première séquence Groupes : voir planning spécifique Sauf CPE -> en établissement d'affectation	9h-12h : INSPÉ Formation « gestion de classe » par groupes constitués -> Essentiels, Jour 1 Heure 1. Études de cas concrets sur des postures d'élèves et interventions, ressources possibles OU Formation différenciée (en fonction des publics) par discipline : construction d'une première séquence Groupes : voir planning spécifique Sauf CPE -> en établissement d'affectation	9h-12h : INSPÉ Formation par discipline ou groupe disciplinaire : suite de la construction d'une première séquence 14h-17h : INSPÉ Rencontre des stagiaires avec leurs tuteurs en présence de l'inspecteur et du responsable de parcours -> Travail à partir du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professeur et des cahiers des charges de la formation.	9h-12h : Campus universitaire Néo-tuteurs de PSTG : Amphi à déterminer Néo-tuteurs de FSTG : Amphi à déterminer Formation des tuteurs : Rôle et missions du tuteur établissement présentation des cahiers des charges du tuteur de PSTG et FSTG présentation et lien formation INSPE - formation en responsabilité
11h-12h : amphi à déterminer Informations administratives, juridiques et pédagogiques par la DPE et la DOSEPP 12h-12h30 : amphi à déterminer Présentation succincte de la formation (FSTG + PSTG)	11h-12h30 : amphi à déterminer Stagiaires enseignement privé -> Accueil spécifique par DOSEPP et ISFEC				
Stands à partir de 13h : service scolarité de l'INSPE, services du rectorat (division des personnels enseignants, service formation), MGEN, CANOPÉ, MAIF... Les stands seront accessibles dès le matin les 27-28 et 29 août					
14h-15h30 : INSPÉ Ateliers : retour d'expérience de T1, T2 ou T3 accompagnés de formateurs du rectorat (1 FA / parcours) Regroupement par discipline ou champs disciplinaires 15h30-17h : INSPÉ Rencontre avec les inspecteurs et, pour les stagiaires alternants, les responsables de parcours INSPE. -> La formation prévue pour l'année de stagiaire	14h-17h : INSPÉ Formation différenciée (en fonction des publics) par discipline : construction d'une première séquence OU Formation « gestion de classe » par groupes constitués Groupes : voir planning spécifique Sauf CPE -> en établissement d'affectation	14h-17h : INSPÉ Formation différenciée (en fonction des publics) par discipline : construction d'une première séquence OU Formation « gestion de classe » par groupes constitués Groupes : voir planning spécifique Sauf CPE -> en établissement d'affectation	14h-17h : INSPÉ Formation différenciée (en fonction des publics) par discipline : construction d'une première séquence OU Formation « gestion de classe » par groupes constitués Groupes : voir planning spécifique Sauf CPE -> en établissement d'affectation	14h-17h : INSPÉ Rencontre des stagiaires avec leurs tuteurs en présence de l'inspecteur et du responsable de parcours -> Travail à partir du référentiel de compétences professionnelles des métiers du professeur et des cahiers des charges de la formation.	